

Jeudi 23 mai 2013

Communiqué de presse

Emeric Brehier, Secrétaire national à l'Education
Yannick Trigance, Secrétaire national adjoint à l'Education

Gestion des enseignants : la Cour des comptes est dans son rôle, le gouvernement également !

Le Parti socialiste salue le rapport de la Cour des comptes portant sur la gestion des enseignants de l'Education nationale. Celui-ci constitue une photographie détaillée de la mauvaise gestion des précédents gouvernements qui n'ont jamais pris la peine d'envisager les enseignants sous une dimension de compétences et de travail.

En proposant dans son projet de loi de refondation de l'école de la République des mesures aussi structurantes que la réforme de la formation initiale, la rénovation des concours de recrutement ou encore la clarification des missions et rémunérations des enseignants, l'actuel gouvernement s'inscrit pleinement dans une gestion raisonnée de la masse salariale de l'Education nationale.

Pour autant, le Parti socialiste ne peut partager l'analyse de la Cour des comptes concernant la hausse supposée des moyens accordés à l'éducation. Alors que tous les rectorats ont vu la situation des personnels se dégrader, que les élèves ont subi les conséquences de la vision purement comptable de la droite qui a démantelé l'École, l'augmentation exponentielle de la charge des pensions a artificiellement gonflé la ligne de crédit allouée au système éducatif. Mais pour autant, une ligne de crédit qui augmente ne signifie pas nécessairement des moyens supplémentaires pour celles et ceux qui en ont besoin !

C'est pourquoi, sous l'impulsion du président de la République François Hollande, le gouvernement de Jean-Marc Ayrault a engagé ce vaste mouvement de recrutement dans l'éducation nationale, au bénéfice des élèves et plus particulièrement de ceux qui sont sur les territoires les plus en difficultés.

Alors que le travail de la Cour des comptes a pour mission de s'assurer de la situation budgétaire de l'Etat à un instant T, le gouvernement doit quant à lui envisager son action dans un temps plus long et pour une perspective bien différente. Cette perspective, c'est la réussite scolaire de tous les élèves, c'est un investissement aujourd'hui pour redresser la France et préparer l'avenir.

La Cour des comptes a donc pleinement joué son rôle en taclant l'incurie du précédent gouvernement, mauvais gestionnaire et sans vision, et en soulignant que d'ores et déjà l'actuel gouvernement et son ministre Vincent Peillon prennent en compte la situation dans laquelle ils ont trouvé l'Education nationale tout en garantissant l'engagement des moyens nécessaires à la refondation de l'école pour redonner confiance et espoir à la jeunesse de notre pays.